

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Première session

L'évolution des missions du DSF et du dispositif de surveillance de la santé des forêts

Jean-Luc Flot

Chef du Département de la Santé des Forêts

Je voudrais tout d'abord insister sur la double mission du Département de la santé des forêts (Diapositive 2).

Le Département de la santé des forêts est tout d'abord chargé d'une mission de **diagnostics phytosanitaires et de conseils de gestion**. Cette prestation est assurée par les correspondants-observateurs et les pôles DSF pour les propriétaires et les gestionnaires. Elle reste une activité très importante et il ne faut pas craindre qu'elle s'estompe à mesure que se développe la stratégie de surveillance.

La seconde mission du DSF est la **surveillance phytosanitaire** des forêts et le **suivi de l'impact des changements climatiques** sur l'état sanitaire des peuplements forestiers. La référence à l'impact des changements globaux a été récemment introduite dans la définition de cette mission, pour répondre aux attentes de nos partenaires, mais cette mission reste fondamentalement très proche de celle qui a été allouée au DSF il y a 20 ans.

Le principe de base qui a été retenu est de confier ces deux missions aux mêmes personnes et donc de s'appuyer sur le même réseau de correspondants-observateurs pour en assurer la réalisation.

La stratégie de surveillance du Département de la santé des forêts mise en place à l'origine en 1989 a été révisée suite au comité d'orientation de novembre 2005 (Diapositive 3). La révision a été essentiellement liée à la demande des différents partenaires de mieux prendre en compte les risques potentiels liés aux changements climatiques. Cette nouvelle stratégie de surveillance est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2007.

1. Dispositif de surveillance de la santé des forêts (diapositive 4)

a) Le dispositif de 1989 à 2006

Ce dispositif était constitué principalement des observations effectuées par les correspondants-observateurs, **à l'avancement** et signalant, en principe, tout problème phytosanitaire dont le correspondant-observateur avait connaissance.

À ce dispositif s'ajoutaient quelques **dispositifs spécifiques** comme le suivi de la chenille processionnaire du pin, le réseau de piégeage des géométriques, ainsi que le **réseau européen de suivi des dommages forestiers** (plus connu sous le nom de réseau 16 km sur 16 km) et les observations phytosanitaires sur le réseau **RENECOFOR**.

Ce dispositif s'est complexifié avec le temps. Ce sont ajoutées des **enquêtes**, notamment sur les rouilles du peuplier, sur le chancre du châtaignier...
Les éléments de ce dispositif étaient conçus de manière séparée et autonome.

Nous avons évalué les apports de dix huit années de mise en œuvre de ce dispositif.

Il y avait tout d'abord un besoin de faire un inventaire aussi exhaustif que possible des problèmes phytosanitaires rencontrés sur notre territoire (Diapositive 5). Cet inventaire a été effectué de façon très satisfaisante puisque l'on a défini et identifié un nombre important de ravageurs et de pathogènes et de nombreuses symptomatologies. En revanche, nous avons et nous avons toujours des difficultés à quantifier l'importance des dommages car le dispositif n'est pas conçu comme un dispositif statistique d'inventaire des surfaces atteintes.

Parmi les autres objectifs initiaux se trouvait l'analyse de la vulnérabilité des peuplements forestiers (Diapositive 6), c'est à dire l'évaluation des risques encourus par les peuplements forestiers, selon les essences, les conditions sylvicoles et les milieux dans lesquels ils se trouvent. Les résultats ont ici été moins satisfaisants. Une tentative a été faite en 1998 de modifier la fiche de collecte de données de façon à disposer de renseignements plus précis concernant le contexte des observations phytosanitaires effectuées. Cette révision n'a pas donné les résultats escomptés.

Si le nombre d'agents biotiques et abiotiques observés est important, l'essentiel des dommages est causé par un faible nombre d'agents (Diapositive 7). Cette constatation a un sens biologique mais elle a aussi un sens en matière de stratégie de surveillance. Il est peu productif d'appliquer pratiquement le même dispositif d'observation à la chenille processionnaire du pin présente tous les ans sur la moitié du territoire et à un champignon qui ne sera rencontré que trois fois en 20 ans. Cela nous a amené à différencier de façon significative les stratégies.

b) Dispositif de surveillance revu et mis en œuvre à partir de 2007 (Diapositive 8)

Trois objectifs ont été retenus qui sont de détecter l'introduction de nouveaux pathogènes et ravageurs, de détecter les maladies nouvelles éventuelles et de suivre les évolutions spatiales et temporelles.

Nous avons défini 3 stratégies différenciées (veille sanitaire, surveillance du territoire et suivis spécifiques) correspondant à des questions définies (Diapositive 9). Tous les outils de surveillance ont été révisés, en tenant largement compte des informations susceptibles d'être fournies par des organismes partenaires tels que l'IFN ou l'ONF. Nous nous sommes placés dans une perspective d'évolution des techniques, en prenant en compte des techniques en principe disponibles comme le GPS, mais également d'autres pour lesquelles nous attendons des avancées significatives, en matière de télédétection par exemple.

Veille sanitaire (diapositive 10)

La question posée est simple : que s'est-il passé, où et quand ? La fiche de signalement est donc simple. Le point d'observation doit être localisé précisément pour que l'on puisse retourner sur place si nécessaire et nous demandons une transmission rapide de l'information pour permettre des investigations complémentaires si nécessaire.

La règle est simple elle aussi : il faut signaler tout dégât, symptôme alarmant ou indice de présence de problème phytosanitaire qui ne fait pas l'objet par ailleurs d'un suivi spécifique. L'objectif du suivi spécifique est justement de décharger la veille sanitaire de tous les problèmes qui

sont largement présents et pour lesquels les questions posées sont plus complexes.

Surveillance du territoire (Diapositive 11)

Ce dispositif correspond à un autre aspect qui s'est imposé avec le temps et à mesure que différents pathogènes et ravageurs ont été introduits accidentellement en France. Nous distinguons la surveillance des organismes envahissants et celle des essences introduites.

La surveillance des organismes envahissants, dont les organismes de quarantaine, se fait en collaboration avec les services de la protection des végétaux.

Pour ce qui concerne les essences introduites, il y a un fort intérêt à se préoccuper des peuplements d'essences introduites, alors que les difficultés ne sont pas très nombreuses, avant d'être confronté à de graves problèmes.

Dans ces 2 cas, l'objectif est la détection d'un phénomène que l'on espère rare. Les correspondants-observateurs vont donc volontairement prospecter des sites déterminés et, lorsqu'aucun problème n'est détecté, ils établissent des fiches négatives qui concrétisent le fait que le peuplement concerné était sain le jour de l'observation. Dans la mesure du possible des échantillons sont prélevés pour confirmation en laboratoire.

Les suivis spécifiques(Diapositive 12 et 13)

Ces suivis spécifiques correspondent à une série de dispositifs destinés à approfondir les connaissances relatives aux problèmes sanitaires les plus importants comme la chenille processionnaire du pin, les rouilles du peupliers, les scolytes sur épicéa, les dépérissements...

Pour chaque problème, les suivis sont déterminés en confrontant les questions posées et les informations déjà collectées notamment dans le cadre des réseaux systématiques comme le réseau 16 km x 16 km ou plus récemment le réseau de placettes d'inventaire de l'IFN.

Si d'autres observations sont nécessaires, des dispositifs complémentaires sont mis en place que ce soit des placettes permanentes ou semi-permanentes, des enquêtes ponctuelles ou des enquêtes sur des quadrats. Enfin nous essayons de développer des outils nouveaux tels que des "massifs test" et des "suivis de récoltes".

Il faut toutefois garder à l'esprit que beaucoup de problèmes phytosanitaires ont une structuration spatiale, ce sont des phénomènes agrégatifs (avec une répartition par foyer) et les dispositifs systématiques intègrent très mal ces phénomènes. Il faut donc conserver une part importante de prospection aléatoire ou dirigée telle qu'elle est demandée aux correspondants observateurs.

c) Après deux années de mise en œuvre (Diapositive 14)

Tout d'abord, nous avons demandé des observations plus ciblées, c'est à dire qu'une part importante des observations faites les années antérieures ne soient plus à effectuer. Malgré cela il n'y a pas eu de diminution du nombre d'observations. La pression d'observation, c'est à dire le temps passé, s'est reportée sur des phénomènes plus rares, moins fréquents pour lesquels nous manquions d'observations.

Il est apparu nécessaire, en raison de la quantité de dispositifs que doit gérer le correspondant-observateur, de disposer d'un outil de programmation de l'activité annuelle pour faciliter la gestion autant au niveau du correspondant-observateur qu'au niveau de l'échelon DSF.

Il est nécessaire de disposer d'un nouveau manuel du correspondant-observateur. Ce manuel sera un peu allégé par rapport à la version antérieure car il est en préparation un manuel "La santé des forêts", en collaboration entre le DSF et l'IDF. L'édition de ce manuel est prévue pour courant 2010. Chaque correspondant-observateur en recevra un exemplaire pour son poste.

Merci de votre attention.